

PLATEFORME D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Objectifs

- Définir un projet professionnel
- Vérifier et valider un projet professionnel / évaluer son projet au regard de ses capacités et de la réalité économique.
- Développer l'autonomie des demandeurs d'emploi, jeunes et adultes, dans leur capacité à faire des choix.

Public

- Demandeurs d'emploi
- Jeunes de 16 à 25 ans
- Adultes de plus de 26 ans
- Personnes en situation de handicap
- Personnes bénéficiaires du RSA

Durée

- Parcours type de 3 mois, dont 5 semaines en entreprise
- Durée variable en fonction d'un positionnement à l'entrée en formation

Modalités pédagogiques

- Autoformation tutorée
- Face à face collectif
- Entretiens individuels

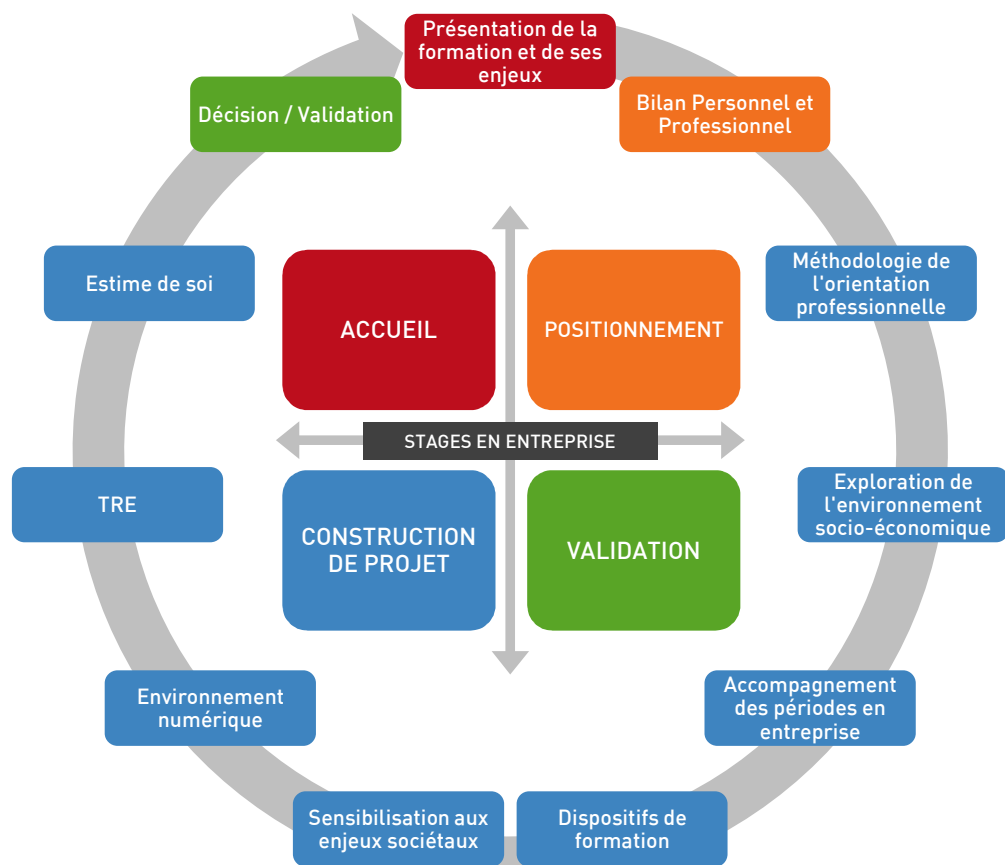
Lieux

- Saint-Brieuc – 8, rue des Champs de Pies
Tél : 02 96 76 65 30
- Ploërmel – 4, place de la Mairie
Tél : 02 97 74 23 00
- Auray – 13, rue François Guhur
Tél : 02 97 24 84 58



Dispositif financé et rémunéré
par le Conseil Régional de
Bretagne

Contenu de la formation



Parcours de 80 à 300 heures
Temps plein / Temps partiel
Interruption du parcours possible (Emploi)

Statut du bénéficiaire

Le bénéficiaire possède le statut de stagiaire de la Formation Professionnelle et perçoit une bourse (pour les moins de 26 ans) ou l'AREF (allocation d'Aide au Retour à l'Emploi Formation) durant sa période de formation.

3 principes pédagogiques

- La démarche ADVP comme démarche éducative d'orientation
- L'orientation éducative comme processus tout au long de la vie.
- La modularisation du dispositif de formation pour l'individualisation des parcours.